

## MISE EN PLACE D'UN SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL LORS DE LA GREVE DU 19 JANVIER 2023

En raison d'un taux d'enseignants grévistes supérieur ou égal à 25% dans votre école, la Ville va mettre en place un service minimum d'accueil des élèves (loi du 20 août 2008).

Le service proposé est un service de garderie (**conditions d'encadrement susceptibles d'être dégradées**), sur le temps scolaire uniquement : de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 15h50.

**Matin :** 8h20 à 8h30 : accueil des enfants  
11h50 à 12h00 : départ des enfants

**Midi :** **PAS D'ACCUEIL D'ENFANTS**

**Après-midi :** 13h50 à 14h00 : accueil des enfants  
15h50-16h00 : départ des enfants

**Il n'y aura pas de restauration scolaire, ni d'accueil périscolaire du soir.**

Les parents qui souhaitent bénéficier du service d'accueil devront obligatoirement **remplir un bulletin d'inscription signé** : ce document est à récupérer auprès de la direction de l'école concernée.

### **Pour les enfants scolarisés dans les écoles suivantes:**

Louis Armand, Château Gaillard, Croix Luizet, Descartes, Anatole France, Lazare Goujon, Lakanal, Jean Moulin, Rosa Parks, Ernest Renan, Nigritelle Noire, François Truffaut, Jean Zay, Simone Veil

**Se présenter au gymnase du groupe scolaire Jean Moulin, 3 rue Alfred Brinon**

Berthelot, Albert Camus, Jules Ferry, Jules Guesde, Édouard Herriot, Jean Jaurès, Léon Jouhaux, Louis Pasteur, Antonin Perrin, Jacques Prévert, Saint Exupéry, Émile Zola

**Se présenter au gymnase du groupe scolaire Edouard Herriot, 106 rue Hippolyte Kahn**

**Eu égard aux incertitudes concernant l'ampleur du mouvement de grève, nous recommandons aux parents de prendre toutes dispositions utiles pour garder ou faire garder leurs enfants ce jour-là.**